



Termes de Référence

2025/FPM/ ATT/Mission – Audit énergétique au sein d’une institution de microfinance pilote en RDC

Appel à candidatures pour le recrutement d’un cabinet d’étude en vue de réaliser une mission d’audit énergétique au sein d’une institution de microfinance pilote en RDC.

23 octobre 2025

FPM ASBL
N°02, Avenue Kasa-Vubu, Croisement, Boulevard Du 30 Juin
Commune de la Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : +243 992 006 139
www.fpm.cd

Table des matières

1. Contexte général et rationalité du projet.....	4
1.1. Contexte général du projet	4
2.1. Activités spécifiques à mettre en œuvre	4
2.2. Livrables	4
3. Profil du (de la) consultant(e)/ (cabinet)	6
4. Organisation et mise en œuvre	6
5. Calendrier prévisionnel des activités	8
6. Présentation du plan de travail.....	8
7. Critères d'évaluation	8
7.1. Evaluation de l'offre technique.....	8
7.2. Evaluation de l'offre financière.....	9
7.3. Evaluation finale.....	9
8. Composition du dossier de candidature	10
9. Délais de soumission et autres.....	10

Présentation du FPM Asbl

Le FPM ASBL, Fonds oeuvrant pour l'inclusion financière en RD Congo, a été créé en Novembre 2010 à l'initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF), de la coopération financière allemande (KfW), de la Banque Mondiale, en étroite collaboration avec le gouvernement de la RDC.

Le FPM a pour vision la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population en RDC. Sa mission vise à soutenir la construction et le développement d'un secteur financier inclusif et responsable, en offrant des services d'assistance technique adaptés aux institutions financières qui servent les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et les populations actives à faibles revenus présentant un réel potentiel de développement.

Pour y arriver, le FPM s'appuie sur les Institutions Financières Partenaires (IFP) qui s'adressent aux MPME, en leur accordant des services d'assistance technique et financière. Le FPM vise la viabilité à long terme de ses institutions financières partenaires tout en sauvegardant sa propre pérennité financière et en maximisant l'impact social de ses actions. Le FPM reconnaît que l'accès permanent aux services financiers de qualité par les MPME n'est réalisable que si les institutions financières qui les servent opèrent suivant les principes commerciaux qui assurent leur propre profitabilité.

- Les interventions du FPM ASBL en assistance technique directe portent sur les principaux domaines d'activités suivants :
 - ✓ **Renforcement institutionnel** : Il s'agit d'interventions qui visent le renforcement des capacités des IFP. Elles doivent permettre de réduire leurs risques institutionnels et opérationnels et, partant d'accroître leur capacité dans l'offre de services aux MPME :
 - Gouvernance/stratégie/organisation/transformation institutionnelle ;
 - Downscaling/upscaling ;
 - Contrôle, audit interne et gestion des risques ;
 - Ressources humaines ;
 - Gestion financière et comptabilité ;
 - Système d'information et de gestion (SIG).
 - ✓ **Assistance technique spécialisés** : Il s'agit de produits actuellement peu ou pas développés dans le secteur. Leur développement et leur commercialisation exigent des connaissances spécifiques, avec probablement une implication de plusieurs partenaires techniques. Ces produits ont pour finalité d'élargir la frontière de la croissance du secteur (offrir de nouvelles niches de marché). Il s'agit notamment du développement de produits spécialisés tel que : Finance digitale et Ecosystème digital, Finance agricole et Ecosystème du secteur agricole, Finance verte et son écosystème, Financement de la PME, Financement des femmes, Financement des jeunes, Opérationnalisation du fonds de garantie.
 - ✓ **Programme d'éducation financière et digitale** : Il s'agit d'un programme qui vise à promouvoir l'éducation financière à la population de la RDC via ses trois composantes (les Campagnes multimédia à l'échelle nationale; Les Forums et Les formations), accroître le taux d'inclusion financière en RDC et favoriser l'adoption des moyens de paiements existant et à venir sur le marché.
- Les interventions du FPM en assistance technique transversale (ATT) portent sur des thématiques d'un intérêt particulier visant la progression du secteur. Elles comprennent :
 - ✓ Les études de marchés,
 - ✓ Les forums,
 - ✓ Les formations.

1. Contexte général et rationalité du projet

1.1. Contexte général du projet

Dans le cadre de sa stratégie d'appui à la finance verte au sein du secteur de la microfinance en RDC, le FPM entend renforcer la performance environnementale et la durabilité opérationnelle des institutions financières locales. Le secteur de la microfinance, bien qu'essentiel pour l'inclusion financière, est souvent fortement dépendant de sources énergétiques coûteuses et peu efficaces (électricité, carburants fossiles, générateurs, climatisation, data centers).

Cette situation génère non seulement des surcoûts opérationnels et des risques liés à la continuité de service, mais constitue également un obstacle à l'intégration de pratiques de finance verte et à l'accès à des financements climatiques. Dans ce contexte, le FPM souhaite lancer une mission pilote d'audit énergétique au sein d'une institution de microfinance, afin de développer un modèle reproductible de transition énergétique dans le secteur.

1.2. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de préparer l'institution pilote à intégrer une démarche de performance environnementale, en améliorant l'efficacité énergétique, réduisant les coûts et risques, et facilitant l'accès à des opportunités de finance verte.

Plus spécifiquement, la mission visera à :

- **Cartographier les sources de consommation d'énergie** : électricité, carburant, climatisation, mobilité, data centers et autres postes critiques ;
- **Identifier les inefficiences et surcoûts** liés à la consommation énergétique et évaluer les risques opérationnels associés ;
- **Analyser les équipements, infrastructures et pratiques internes**, en mettant en évidence les leviers d'optimisation technique et organisationnelle ;
- **Proposer des solutions d'efficacité énergétique** adaptées : techniques, organisationnelles et comportementales ;
- **Élaborer un plan d'amélioration** aligné sur les standards de finance verte, incluant des mesures permettant l'accès à des financements climatiques ou partenariats "green".

2. Termes de références

Cette mission a pour finalité de concevoir, piloter et exécuter la mission d'audit énergétique au sein d'une institution de microfinance en République Démocratique du Congo, en garantissant sa qualité technique, sa pertinence stratégique et sa conformité aux attentes du FPM.

En tant que maître d'œuvre de l'étude, le cabinet devra conjuguer expertise technique, capacité d'investigation terrain et maîtrise des enjeux stratégiques, afin de produire des livrables à forte valeur ajoutée pour le développement de l'inclusion financière en RDC.

2.1. Activités spécifiques à mettre en œuvre

Dans le cadre de la mission, le cabinet d'étude retenu, en étroite collaboration avec le facilitateur local désigné par le FPM, assurera les responsabilités suivantes :

- Conception méthodologique : élaborer l'approche globale de l'étude, incluant la définition du segment, les outils de collecte (quantitatifs et qualitatifs), le plan d'échantillonnage, ainsi que les méthodes d'analyse et de restitution ;
- Revue documentaire et benchmark : analyser les données et études existantes aux niveaux national, régional et international, en identifiant les bonnes pratiques applicables au contexte congolais ;
- Planification et coordination : travailler de concert avec le facilitateur local pour organiser les missions de terrain, définir le calendrier de collecte de données et mobiliser les acteurs clés ;
- Collecte de données : superviser et encadrer la collecte d'informations primaires et secondaires, réalisée avec l'appui du facilitateur local pour l'accès aux parties prenantes et la logistique terrain ;
- Cartographie et analyse sectorielle : identifier et documenter les acteurs clés, leurs rôles et interactions, tout en évaluant la demande solvable, les opportunités et les lacunes du marché dans chaque segment spécialisé ;
- Analyse SWOT du segment en examinant ses forces, faiblesses, opportunités et menaces spécifiques ;
- Développement de propositions de produits : concevoir, sur la base des données collectées, des modèles de produits et services financiers innovants et adaptés aux besoins identifiés ;
- Formulation de recommandations : proposer des stratégies d'entrée sur le marché, des mécanismes d'accompagnement technique et les ajustements réglementaires nécessaires ;
- Restitution et validation : préparer et animer, avec le facilitateur, les ateliers de restitution intermédiaires et finaux, pour présenter les résultats, recueillir les avis et affiner les recommandations ;
- Production des livrables : fournir des rapports thématiques par segment et un rapport final consolidé, intégrant des analyses robustes, des données vérifiées et des recommandations opérationnelles exploitables par le FPM et ses partenaires.

Le cabinet devra veiller à maintenir une communication fluide avec le FPM et le facilitateur tout au long de la mission, afin d'assurer la cohérence et la qualité des livrables, ainsi que le respect des délais fixés.

2.2. Livrables

À l'issue de la mission, le cabinet d'étude, devra fournir au FPM les livrables suivants :

- Diagnostic complet des consommations et inefficiences énergétiques de l'institution pilote.
- Recommandations techniques, organisationnelles et comportementales pour améliorer l'efficacité énergétique.
- Plan d'action concret aligné sur les standards de finance verte, facilitant l'accès à des financements climatiques.
- Guide méthodologique et capitalisation des enseignements pour reproductibilité dans d'autres institutions de microfinance.

3. Profil du (de la) consultant(e)/ (cabinet)

Le cabinet d'étude candidat devra idéalement répondre aux critères suivants :

1. Qualifications requises

- Master ou équivalent en ingénierie énergétique, génie environnemental, finance verte, management de l'énergie, microfinance ou disciplines connexes ;
- Minimum 8 à 10 ans d'expérience dans l'audit énergétique, la performance opérationnelle ou la finance verte, idéalement dans le secteur bancaire ou microfinance ;
- Expérience dans la conduite d'audits sur sites, analyse des consommations énergétiques, identification des inefficiences et proposition de solutions durables ;
- Connaissance des normes et standards de finance verte, accès aux financements climatiques et partenariats "green" ;
- Connaissance du contexte congolais et des spécificités du secteur de la microfinance.

2. Compétences techniques

- Capacité à réaliser des audits complets : bâtiments, data centers, bureaux, mobilité, équipements critiques ;
- Analyse financière et opérationnelle des coûts énergétiques, consommation de carburant et maintenance ;
- Maîtrise des solutions techniques et organisationnelles d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables adaptées aux institutions financières ;
- Connaissance des mécanismes de financement verts, blended finance, et partenariats public-privé ;
- Capacité à produire des recommandations actionnables et un plan d'amélioration aligné sur la finance verte.

3. Qualités organisationnelles et professionnelles

- Forte capacité de coordination avec les équipes internes et parties prenantes externes (direction, services techniques, fournisseurs, partenaires financiers) ;
- Orientation solution, pragmatisme et capacité à produire des livrables directement exploitables ;
- Leadership, autonomie et gestion de projet dans des contextes multi-sites et multi-acteurs ;
- Rigueur analytique et aptitude à capitaliser les bonnes pratiques pour réplique sectorielle.

4. Prérequis logistiques

- Équipe disposant des ressources humaines et matérielles nécessaires pour mener à bien la mission (ordinateurs, logiciels d'analyse, moyens de communication).
- Capacité à déployer des enquêteurs et/ou superviseurs sur le terrain en coordination avec le facilitateur local.
- Disponibilité pour des missions en provinces et à Kinshasa, avec un engagement à respecter les délais de livraison des livrables.

4. Organisation et mise en œuvre

L'ensemble des tâches sera confié à un cabinet. Toutefois, celui-ci pourra travailler en sous-traitance avec des sous-contractants locaux ou internationaux dans le but d'offrir des compétences supports dans le

domaine visé par cette offre, sous réserve de confidentialité des informations. Le cabinet de consultance sera le seul responsable pour l'ensemble des travaux demandés et le seul point de contact vis-à-vis du FPM ASBL et de l'institution financière partenaire. Tous les frais liés aux sous-contractants seront à la charge du cabinet ou du (de la) consultant(e) personne physique.

5. Calendrier prévisionnel des activités

- Date prévisionnelle du début des activités : Novembre 2025
- Mission de 2 à 3 semaines, incluant déplacements sur le siège et les agences de l'institution pilote en RDC.

Une séance de briefing sera tenue avant le début de la mission.

6. Présentation du plan de travail

Dans sa proposition (Technique et financière), le cabinet devra montrer :

- Les activités à effectuer, avec le nombre de jours y afférant et la période de temps,
- Comment sera assurée l'articulation des différentes composantes des activités sur les tâches et les sous tâches prioritaires via une colonne « commentaires »,
- Le détail des livrables qui seront élaborés,
- Les résultats attendus à la fin de chaque activité/sous-tâches en précisant les sous-objectifs et comment sera mesuré l'atteinte de ces objectifs,
- Et enfin les ressources humaines impliquées à chaque étape ainsi que la nature de leur collaboration/responsabilité.

Toutes les données et informations auxquelles le cabinet aura accès dans la réalisation de cette mission seront traitées confidentiellement et ne devront en aucun cas être utilisés pour autre chose.

Tous droits de propriété intellectuelle découlant de l'exécution de ces termes de référence seront affectés au FPM ASBL. Le contenu de documents écrits obtenus et utilisés au cours de cette mission ne peut être communiqué aux tiers sans l'autorisation préalable et écrite du FPM ASBL.

Le cabinet devra respecter la charte graphique pour tout document et utilisera le modèle de présentation (layout) du FPM ASBL pour les présentations.

Le cabinet ne communiquera avec le partenaire qu'à travers le FPM ASBL pour toutes décisions pertinentes à prendre dans le cadre du projet ou pour la validation des outils et livrables. Toute communication en dehors de ce schéma n'engagera pas le FPM ASBL.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques et financières est effectuée sur une base comparative des candidats invités à participer au processus d'appel d'offre tandis que les critères d'attribution sont déterminés par le meilleur rapport qualité et prix.

7.1. Evaluation de l'offre technique

L'offre technique doit répondre aux exigences des termes de référence. Le fait de ne pas soumettre l'offre selon la démarche susmentionnée et le modèle fourni, ou le fait d'omettre certaines réponses aux points listés ci-dessus, conduira au rejet de l'offre.

1) Critères éliminatoires		
1	Respect du processus et du deadline	
2	Conformité de la soumission à l'appel d'offre	
3	Vérification d'intégrité	
2) Critères techniques		
1.	COMPREHENSION DES TdRs, DU CONTEXTE DE LA MISSION ET PERTINENCE DES CRITIQUES AUX TdRs	
1.1.	Analyse Critiques aux TdRs et aux objectifs de la mission	7,5%
1.2.	Pertinence de la prestation de services	2,5%
Sous-Total (1)		10%

2.	CONCEPTE ET METHODOLOGIE PROPOSEE	
2.1.	Pertinence de la méthode proposée (investigation, analyse, évaluation, etc.)	12,5%
2.2.	Efficacité et cohérence de l'organisation proposée (Exhaustivité des activités et livrables, y compris le plan de travail).	17,5%
	Sous-Total (2)	30%
3.	PROFIL, QUALIFICATIONS, EXPERIENCES ET COHERENCE DE L'EQUIPE PROPOSEE PAR RAPPORT AUX TDR	
	<i>Les qualifications requises dans les domaines indiquées et à la lumière des Termes de Référence : expérience en gestion de projets, dans le domaine d'intervention, expérience dans des contextes similaire régionaux ou locaux, etc.</i>	
3.1.	Compétences de l'équipe en matière d'évaluation de projets	15%
3.2.	Compétences de l'équipe dans le domaine de la mission et Projets similaires	30%
3.3.	Connaissances du contexte local et Contexte Similaires	15%
	Sous-Total (3)	60%
TOTAL notation technique		100%

7.2. Evaluation de l'offre financière

- Les offres techniques des candidats ayant dépassés le seuil des 75% sont comparées en fonction de l'OF la plus basse et selon la formule suivante :

$$N_c = 20 * OF_0 / OF_p \text{ et où}$$

- 1) N_c représentant le nombre de points obtenu par le candidat ;
 - 2) OF_0 représentant l'offre financière la moins signifiante des candidats retenus dans la seconde étape ;
 - 3) OF_p représentant l'offre financière proposée par un des candidats.
- L'offre financière doit être établie en USD – le dollar américain étant la devise dans laquelle seront effectués tous les paiements.
 - L'offre financière **doit inclure l'intégralité des coûts estimatifs** à savoir : transport international, visa et taxes aéroportuaires si applicables, per diem et frais d'hébergement.

Le FPM ASBL applique une grille standard pour les coûts d'hébergement et per diem et selon la convenance telle que reprise ci-dessous :

- Kinshasa et Lubumbashi : 75 USD/ jour pour les per diem et maximum 200 USD/ nuitée sur base de factures et reçus en bonne et due forme pour les non-résidents.
- Dans les autres provinces : 60 USD/ par jour et maximum 120 USD / nuitée sur base de factures et reçus en bonne et due forme pour les non-résidents.
- Le FPM ASBL étant basé à Kinshasa, la mission démarre automatiquement par un briefing dans ses locaux avant le déplacement sur le site de la mission.
- Le FPM fait appel au service d'une navette aéroportuaire pour le trajet aéroport/hôtel-domicile à Kinshasa (80 USD/aller).
- Les transports et autres frais relatifs au déplacement nationaux/sur site seront soit pris en charge par le FPM ASBL soit par l'institution partenaire et ne sont donc pas à inclure dans l'offre financière. Cependant, le Consultant devra déterminer la nécessité de se rendre sur place (à inclure dans la colonne « Commentaires » de l'offre financière) en le reflétant dans son offre financière : au moins deux visites, au début du projet et à la présentation des résultats seront nécessaires.
- Aucun coût supporté par le soumissionnaire pour la préparation et la soumission de l'offre ne sera remboursé. L'ensemble de ces coûts sont à charge du soumissionnaire (Par exemple, en cas d'audition des experts proposés, les coûts sont supportés par le soumissionnaire).

Ne sont requises ni de garantie de soumission, ni de garantie de bonne exécution.

7.3. Evaluation finale

Les scores techniques et financiers seront combinés selon la pondération suivante : 80% pour l'offre technique, et 20% pour l'offre financière.

Un entretien oral sera réalisé avec le(s) soumissionnaire(s) retenu(es) après évaluation de l'offre technique : une renégociation de l'offre financière pourra être débattue à cette occasion.

8. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra inclure les **pièces listées ci-dessous, et dans le format fournis dans la lettre d'invitation, (cfr. Email) :**

- Une offre technique et une offre financière, en format PDF, datée et signée ;
- Un plan de travail, en format Excel + une version PDF, daté et signé ;
- Les CV détaillés des experts impliqués dans l'offre de prestation, en spécifiant, leurs rôles et position respectives ;
- Une lettre d'engagement de disponibilité reprenant l'objet des Termes de Référence et précisant les dates de disponibilité et l'exclusivité de sa prestation sur terrain pour sur les périodes incluses du plan de travail en vue de la réalisation de la mission, en format PDF, datée et signée ;
- Un engagement de confidentialité signé par les experts impliqués, en format PDF, datée et signée.

PS : Le format standard de tous ces documents sont disponibles dans la lettre d'invitation (voir email).

9. Délais de soumission et autres

- Le **dossier d'offre est à soumettre en français, par voie électronique à offres@fpmasbl-rdc.com au plus tard le 07/11/2025 à 23H59' (heure de Kinshasa).** L'objet du mail devra inclure les références de l'appel d'offre comme suit : **2025/FPM/ ATT/Mission – Audit énergétique au sien d'une institution de microfinance en RDC**
- Toute offre reçue après la date limite sera automatiquement rejetée sans être évaluée.
- La période de validité pour les offres est de 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.
- Le soumissionnaire est tenu au secret professionnel pendant toute la procédure d'appel d'offre et après son achèvement. Toutes les informations reçues par le soumissionnaire dans le cadre du présent appel d'offre sont confidentielles.

Note conceptuelle : Mission d'audit énergétique au sein d'une institution de microfinance pilote en RDC

1. Contexte stratégique

Dans le cadre de sa stratégie d'appui à la finance verte au sein du secteur de la microfinance en RDC, le FPM entend renforcer la performance environnementale et la durabilité opérationnelle des institutions financières locales. Le secteur de la microfinance, bien qu'essentiel pour l'inclusion financière, est souvent fortement dépendant de sources énergétiques coûteuses et peu efficaces (électricité, carburants fossiles, générateurs, climatisation, data centers).

Cette situation génère non seulement des surcoûts opérationnels et des risques liés à la continuité de service, mais constitue également un obstacle à l'intégration de pratiques de finance verte et à l'accès à des financements climatiques. Dans ce contexte, le FPM souhaite lancer une mission pilote d'audit énergétique au sein d'une institution de microfinance, afin de développer un modèle reproductible de transition énergétique dans le secteur.

2. Objectif général

L'objectif de la mission est de préparer l'institution pilote à intégrer une démarche de performance environnementale, en améliorant l'efficacité énergétique, réduisant les coûts et risques, et facilitant l'accès à des opportunités de finance verte.

3. Objectifs spécifiques

La mission visera à :

1. **Cartographier les sources de consommation d'énergie** : électricité, carburant, climatisation, mobilité, data centers et autres postes critiques.
2. **Identifier les inefficiences et surcoûts** liés à la consommation énergétique et évaluer les risques opérationnels associés.
3. **Analyser les équipements, infrastructures et pratiques internes**, en mettant en évidence les leviers d'optimisation technique et organisationnelle.
4. **Proposer des solutions d'efficacité énergétique** adaptées : techniques, organisationnelles et comportementales.
5. **Élaborer un plan d'amélioration** aligné sur les standards de finance verte, incluant des mesures permettant l'accès à des financements climatiques ou partenariats "green".

4. Portée de la mission

La mission portera sur :

- **L'institution pilote** : siège et agences, incluant les infrastructures principales et le parc de matériel critique (bureaux, data centers, véhicules, générateurs).
- **Les processus internes liés à l'énergie** : usage des équipements, pratiques organisationnelles, consommation par activité.
- **Les données financières et opérationnelles** : coûts énergétiques, dépenses liées aux carburants et aux générateurs, budgets de maintenance énergétique.
- **Les parties prenantes internes et externes** : direction, services techniques, utilisateurs finaux, fournisseurs d'énergie, partenaires financiers potentiels.

5. Sélection de l'institution pilote

Le choix de l'institution se fera selon des critères objectifs :

- **Localisation et accessibilité** des sites.
- **Portée et taille du réseau** (siège et agences).
- **Niveau de consommation énergétique** et dépendance aux générateurs.
- **Motivation et ouverture à la finance verte**, témoignant de la capacité et de la volonté d'adopter des pratiques durables.

6. Méthodologie proposée

La mission suivra une **approche structurée et participative** :

1. **Collecte de données** : audits sur site, relevés de consommation, entretiens avec le personnel clé, analyse documentaire.
2. **Analyse énergétique et diagnostic** : identification des inefficiences, évaluation des surcoûts et risques, benchmarking avec bonnes pratiques.
3. **Propositions et plan d'action** : recommandations techniques, organisationnelles et comportementales, plan de transition énergétique.
4. **Validation avec l'institution** : ateliers et échanges pour ajuster les recommandations, assurer l'appropriation et préparer la mise en œuvre.

7. Livrables attendus

À l'issue de la mission, les livrables comprendront :

- **Rapport diagnostic complet**, incluant : cartographie des consommations, identification des inefficiences, analyse des risques et opportunités.
- **Recommandations opérationnelles** pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts.
- **Plan d'action aligné sur la finance verte**, avec mesures concrètes pour faciliter l'accès à des financements climatiques et partenariats "green".
- **Support à la capitalisation** : guide méthodologique et enseignements pouvant être répliqués dans d'autres institutions de microfinance.

8. Impact attendu

La mission permettra :

- De **réduire les coûts énergétiques** et les inefficiences opérationnelles.
- D'**intégrer des pratiques durables** au sein de l'institution pilote.
- De **faciliter l'accès à la finance verte**, y compris via des partenariats et financements climatiques.
- De **développer un modèle pilote reproductible** pour d'autres institutions du secteur.
- De **renforcer la résilience et la compétitivité** du secteur de la microfinance en RDC.

Profil de l'expert : Expert(e) en efficacité énergétique et finance verte pour institutions de microfinance

Objectif du poste :

Conduire une mission pilote d'audit énergétique au sein d'une institution de microfinance en RDC, en identifiant les sources de consommation, inefficiences et risques, et en proposant des solutions

techniques, organisationnelles et financières permettant d'améliorer l'efficacité énergétique, de réduire les coûts et de faciliter l'accès à la finance verte. L'expert devra produire un modèle pilote reproductible pour le secteur de la microfinance.

Qualifications requises :

- Master ou équivalent en ingénierie énergétique, génie environnemental, finance verte, management de l'énergie, microfinance ou disciplines connexes.
- Minimum 8 à 10 ans d'expérience dans l'audit énergétique, la performance opérationnelle ou la finance verte, idéalement dans le secteur bancaire ou microfinance.
- Expérience dans la conduite d'audits sur sites, analyse des consommations énergétiques, identification des inefficiences et proposition de solutions durables.
- Connaissance des normes et standards de finance verte, accès aux financements climatiques et partenariats "green".
- Connaissance du contexte congolais et des spécificités du secteur de la microfinance.

Compétences techniques :

- Capacité à réaliser des audits complets : bâtiments, data centers, bureaux, mobilité, équipements critiques.
- Analyse financière et opérationnelle des coûts énergétiques, consommation de carburant et maintenance.
- Maîtrise des solutions techniques et organisationnelles d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables adaptées aux institutions financières.
- Connaissance des mécanismes de financement verts, blended finance, et partenariats public-privé.
- Capacité à produire des recommandations actionnables et un plan d'amélioration aligné sur la finance verte.

Compétences comportementales :

- Forte capacité de coordination avec les équipes internes et parties prenantes externes (direction, services techniques, fournisseurs, partenaires financiers).
- Orientation solution, pragmatisme et capacité à produire des livrables directement exploitables.
- Leadership, autonomie et gestion de projet dans des contextes multi-sites et multi-acteurs.
- Rigueur analytique et aptitude à capitaliser les bonnes pratiques pour répliquer sectorielle.

Livrables attendus de l'expert :

- Diagnostic complet des consommations et inefficiences énergétiques de l'institution pilote.
- Recommandations techniques, organisationnelles et comportementales pour améliorer l'efficacité énergétique.
- Plan d'action concret aligné sur les standards de finance verte, facilitant l'accès à des financements climatiques.
- Guide méthodologique et capitalisation des enseignements pour reproductibilité dans d'autres institutions de microfinance.

Durée et localisation :

- Mission de 2 à 3 semaines, incluant déplacements sur le siège et les agences de l'institution pilote en RDC.